

## Rentrée scolaire 2026-27 : les inscriptions c'est maintenant !



Vous souhaitez inscrire votre enfant dans l'une des deux écoles publiques de la ville pour la rentrée scolaire 2026-2027, il est temps d'effectuer les démarches d'inscription.

La demande se fait sur simple demande, par mail à l'adresse suivante : [affaires-scolaires@beaufortenanjou.fr](mailto:affaires-scolaires@beaufortenanjou.fr).  
À réception de votre courriel, un agent du service des affaires scolaires vous contactera.

**Pour toutes vos questions n'hésitez pas à contacter le 02 41 79 74 17.**

Différents justificatifs vous seront demandés :

- le livret de famille,
- le carnet de santé (vaccinations),
- les attestations d'assurances : responsabilité civile et individuelle accident de l'enfant,
- un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).
- un justificatif CAF ou MSA avec le numéro d'allocataire et le quotient familial.

L'épanouissement des enfants au sein des écoles, comme dans les structures périscolaires, fait partie des priorités de la ville. Être jeune à Beaufort-en-Anjou, c'est pouvoir apprendre, découvrir, se construire et grandir dans la ville selon ses besoins et ses envies.

Toutes les informations sur le temps scolaire et périscolaire à Beaufort-en-Anjou : [cliquez ici](#)